

Six ans plus tard, il était envoyé en garnison à Louisbourg, Cap-Breton, où il présidait à l'exécution des travaux de fortification de cette ville.<sup>5</sup>

C'est dans cette dernière ville que Gédéon de Catalogne terminait une carrière des plus honorables et des plus chrétiennes, rendant son âme à Dieu, le 5 janvier 1729.

Il laissait pour héritiers de son étonnante activité et de ses qualités sociales, un fils, Joseph, et cinq filles, Mmes Damours, Gamelin, Pothier, Dubuisson, De Gannes-Falaise, et De Landriève.<sup>6</sup>

## II — JOSEPH

Joseph, fils de Gédéon, naquit à Montréal le 5 mai 1694.<sup>7</sup> Son père après l'avoir fait étudier à Paris, lui fit prendre le parti des armes, et, dès l'année 1722, il recevait sa commission d'enseigne. Il servit en cette qualité à l'île Royale en 1727, et trois ans plus tard il était élevé au grade de lieutenant de marine.

En 1733, le 3 février, il épousait à Montréal Charlotte Dubuisson.

Ses mérites lui obtinrent bientôt l'honneur d'être décoré de la croix de chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis.

Bien que militaire expérimenté, Joseph s'était adonné à la littérature et aux sciences. Il composa un *Traité sur l'aiguille aimantée*, qui lui valut un fauteuil à l'Académie des sciences de Paris.

Malheureusement pour la science et la colonie, il décédait à Louisbourg en 1735, six ans seulement après son père, ne laissant qu'un fils, Louis-Charles-François-Gédéon.

## III — LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS-GÉDÉON

Louis-Charles-François-Gédéon, fils unique de Joseph, naissait à Louisbourg le 14 février 1734. Il voulut, comme ses ancêtres, embrasser la carrière militaire, et comme eux fut décoré de la croix de chevalier de Saint-Louis.

Il fut un des braves de 1759 qui combattirent si vaillamment pour conserver à la France cette belle et vaste contrée du Canada. Le succès n'ayant pas couronné leurs efforts, le Canada fut cédé à la couronne d'Angleterre.

En 1765, une ordonnance portait que tous les propriétaires canadiens qui voulaient demeurer au Canada et prêter serment de fidélité à l'Angleterre, resteraient en possession de leurs biens.

Mais le caractère de l'officier français ne lui permit pas de se plier sous la domination d'un souverain étranger, et dès lors il renonça à ses propriétés, pour rester fidèle à la foi jurée au roi et à la France, aimant mieux perdre ses titres et ses droits à la seigneurie des Prairies-Marsolet, qui était passée dans sa famille, que de consentir au sacrifice de sa nationalité. En 1766, il partit pour Saint-Domingue, où bientôt il eut le commandement de la place des Cayes, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1781. Son corps repose dans l'église de Saint-Pierre de Saint-Domingue.

<sup>5</sup> Les ruines de ces fortifications subsistent encore (1884).

<sup>6</sup> Ces familles comptent de nombreux et honorables descendants.

<sup>7</sup> Il est à remarquer que la famille Gédéon de Catalogne s'est toujours dirigée vers le continent de l'Amérique depuis deux siècles. Tous les descendants du premier Gédéon ne passèrent en France que le temps de leur éducation. Aucun n'y reçut le jour, et tous sont demeurés français, fidèles au roi et à leur France bien-aimée.